

14 mai 2009

Société

NAF/APE

M/Mme/Mlle

Prénom

Service

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Siret

Cocher l'atelier choisi en priorité :

Atelier 1 Atelier 2 

## RÈGLEMENT

Destinataire de la facture, si différent

Cachet de l'entreprise

Personne à contacter

Date

Tél.

Signature

Ci-joint un chèque de

€

(correspondant au montant TTC de l'inscription, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE)

À RETOURNER À

Laboratoire national de métrologie et d'essais  
Centre de Formation  
1, rue Gaston Boissier  
75 724 PARIS CEDEX 15OU PAR FAX  
au 01 40 43 37 37

## Référence de la journée

REACH : enregistrement et autorisation – JT 909 – 14 mai 2009

## Lieu

Laboratoire national de métrologie et d'essais

1, rue Gaston Boissier – 75015 Paris – Tél. 01 40 43 37 00

## Frais de participation

1 jour : 410 € HT soit 490,36 € TTC.

La participation aux frais comprend l'inscription aux conférences, les pauses-café, le repas pris en commun et la remise d'un dossier technique.

## Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire par fax au **01 40 43 37 37** ou sur notre site internet **www.lne.fr** à la rubrique Formation-Séminaires ou par email **jt@lne.fr**. L'inscription devient définitive à réception du bulletin d'inscription, accompagné du règlement TTC des frais d'inscription, à l'adresse suivante :Laboratoire national de métrologie et d'essais  
Centre de Formation  
1, rue Gaston Boissier – 75 724 PARIS CEDEX 15

L'inscription ne donne pas lieu à l'établissement d'une convention de formation.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE ou d'effectuer un virement bancaire sur le compte ci-dessous :

18206 00280 58381956001 04 CRCA PARIS C.AFF.RENNES  
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé Domiciliation

Après réception de votre bulletin d'inscription, nous vous adressons une convocation, accompagnée d'un plan d'accès.

Toute entreprise a la possibilité jusqu'à la veille de la journée de remplacer un participant défaillant par un autre, en nous informant par écrit (fax ou e-mail).

## Contact

E-mail : jt@lne.fr

Tél. 01 40 43 37 35 / Fax 01 40 43 37 37

14 mai  
2009REACH :  
ENREGISTREMENT ET AUTORISATION

:: Mise en oeuvre dans votre entreprise

Ateliers d'échanges avec les experts



## A l'intention des

- Importateurs de substances, mélanges et articles
- Distributeurs
- Fabricants

## Avec la participation

- d'experts réglementaires REACH



Depuis juin 2008, le règlement REACH vous impose d'identifier et d'évaluer les risques des substances chimiques fabriquées, utilisées ou importées

– Les actes de **pré-enregistrement** effectués par la France dans le cadre de REACH montrent que les industriels se sont déjà bien engagés.

– Le 10 novembre 2010, prochaine date importante dans le calendrier, est la date limite pour l'enregistrement des substances les plus dangereuses et les substances produites à plus de 1 000 tonnes/an.

– Le **processus d'autorisation**, parallèlement au **processus d'enregistrement**, a aussi démarré : une première liste de quinze substances, candidates à l'autorisation, a été publiée par l'Agence européenne (l'ECHA), le 28 octobre 2008.

Parmi elles, sept ont été jugées prioritaires pour une insertion dans la liste de substances soumises à la procédure d'autorisation (annexe XIV).

Cette journée vous aidera à anticiper et à mettre en oeuvre le règlement REACH dans votre entreprise. Vous pourrez échanger avec les experts et trouver des réponses concrètes à vos questions.

Deux ateliers en sous-groupes sont prévus l'après-midi :

– **Atelier 1 : Comment identifier les points clés pour réussir la mise en oeuvre du règlement REACH ?**

– **Atelier 2 : Comment utiliser les sources d'information et les outils disponibles pour l'enregistrement et l'autorisation ?**

*Nous vous invitons, lors de votre inscription, à choisir votre atelier "prioritaire".*

En cas de nécessité, l'organisation et le contenu du présent programme peuvent être modifiés.

Nombre de places limité.



09 : 15

**Accueil des participants**

09 : 30

**Ouverture et présentation de la journée**

- Jean-Luc LAURENT, Directeur Général du LNE

09 : 45

**REACH : LES POINTS CLÉS**

**Définitions**

- Substances, mélanges, articles
- Les rôles : fabricant, importateur, distributeur, utilisateur en aval

**Les "obligations" en fonction des rôles et des produits**

(pré-enregistrement, enregistrement, autorisation, notification, restriction, communication)

- Calendrier de la mise en oeuvre de REACH
- Des guides techniques pour vous aider

- Virginie BARBOSA, Chef de projet REACH, LNE

10 : 30

**ENREGISTREMENT ET AUTORISATION : DEUX PROCÉDURES COMPLEXES**

**Bilan sur les pré-enregistrements (Europe/France)**

- Liste des substances pré-enregistrées

**Enregistrement des substances chimiques**

- Contenu du dossier d'enregistrement
- Rapport sur la sécurité chimique - Scénarios d'exposition
- Définition des utilisations

**Les forums d'échanges entre industriels (FEIS) :**

moyen de partage des données / partage des coûts

- Matthieu LASSUS, Expert réglementaire

11 : 15

**Pause**

11 : 30

**AUTORISATION : LES DIFFÉRENTES OBLIGATIONS LIÉES À CETTE PROCÉDURE**

- Quelles substances et dans quelles situations ?
- Quelles sont les étapes avant l'inscription des substances à l'annexe XIV ?
- Dans quels cas et comment soumettre une demande d'autorisation ?

**Actions des autorités publiques**

- L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)
- Les Helpdesks : leurs rôles

- Matthieu LASSUS, Expert réglementaire

12 : 00

**Les responsabilités et les contrôles**

12 : 15

**Questions-réponses  
Conclusion de la matinée**

12 : 30

**Déjeuner**

**DEUX ATELIERS AU CHOIX**

14:15 - 16:15

**Atelier 1**

**Comment identifier les points clés pour la mise en oeuvre du règlement REACH ?**

Études de cas à partir d'articles choisis :

- Bien repérer votre rôle dans la mise en place du règlement REACH
- Réaliser l'inventaire des substances chimiques
- Méthodes de calcul de tonnage
- Comment savoir si un article contient plus de 0,1 % d'une substance candidate à l'autorisation ?
- Étude de cas s'appuyant sur le guide 3.8 (articles)

Réponses aux questions - Échanges entre participants et expert

- Virginie BARBOSA, Chef de projet REACH, LNE

**Atelier 2**

**Comment utiliser les sources d'information et les outils disponibles pour l'enregistrement et l'autorisation ?**

Démonstrations et présentation pendant l'atelier :

- Le site de l'Agence européenne
- Les Helpdesks
- Les guides techniques d'application de REACH (anciennement Reach Implementation Projects - RIP)
- Les outils informatiques : Navigator - IUCLID 5 (International Uniform Chemical Information Data Base) - REACH-IT

Réponses aux questions - Échanges entre participants et expert

- Matthieu LASSUS, Expert réglementaire

16 : 30

**Conclusion en salle plénière**

